

*République Française*  
*Département : AUDE*  
*Arrondissement : Limoux*  
**SMAH HVA**

Séance du lundi 18 mai 2026

Délibération N° DE\_022\_2026

| NOMBRE DE MEMBRES                      |          |            |
|----------------------------------------|----------|------------|
| En exercice                            | Présents | Votants    |
| 40                                     | 26       | 33         |
| Date de la convocation :<br>07/05/2026 |          |            |
| Pour                                   | Contre   | Abstention |
| 33                                     | 0        | 0          |
| Résultat du vote : adoptée             |          |            |

Le dix-huit mai deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Pôle Rivière), sous la présidence de Pierre BARDIES (CC du Limouxin).

Présents : Pierre BARDIES (CC du Limouxin), Philippe ANDRIEUR (CC du Limouxin), Jean-Louis ARIBAUD (Carcassonne Agglo), Didier BUXEDA (CC du Limouxin), Pierre DURAND (CC du Limouxin), David FERNANDEZ (CC Pyrénées Audoises), Jacques GALY (CC Pyrénées Audoises), Jean-Régis GUICHOU (Carcassonne Agglo), Francis MAGDALOU (CC Haute Ariège), Francis SAVY (CC Pyrénées Audoises), Christian DUBUC (CC Haute Ariège), Georges BENNAVAIL (CC Pyrénées Audoises), Alain CHANAUD (CC Pyrénées Audoises), Rose-Marie MANAUD (CC Pyrénées Audoises), Yves RAYNAUD (CC Pyrénées Audoises), Aimé MUNOZ (CC du Limouxin), Marie-Christine PALOMINO (CC du Limouxin), Martine CLERGUE (Carcassonne Agglo), Raynald LAUMONT (Carcassonne Agglo), Thierry LECINA (Carcassonne Agglo), Jean-Pierre THILVERT (Carcassonne Agglo), Paul PAINCO (CC Piège Lauragais Malepère), Alain BOUILLE, Jean-Jacques LAIRE (CC Lézignanais Corbière Minervois), Dominique LAPORTE (CC Pyrénées Catalanes), Patrice GAUX (CC Pyrénées Catalanes)

Représentés : Jean-Louis CARBONNEL (CC du Limouxin) représenté par Aimé MUNOZ (CC du Limouxin), Alain COSTES (CC du Limouxin) représenté par Pierre DURAND (CC du Limouxin), Michel GARCIA (CC Pyrénées Catalanes) représenté par Patrice GAUX (CC Pyrénées Catalanes), Daniel ALBERT (CC du Limouxin) représenté par Didier BUXEDA (CC du Limouxin), Jean LAFFONT (CC du Limouxin) représenté par Alain BOUILLE, Nicole SOCQUET-JUGLARD (CC du Limouxin) représentée par Pierre BARDIES (CC du Limouxin), Jean-Marc WAGNER (CC du Limouxin) représenté par Marie-Christine PALOMINO (CC du Limouxin)

Absents et Excusés : André CALVET (CC du Limouxin), Daniel MARIN (CC Pyrénées Catalanes), Michel POUDADE (CC Pyrénées Catalanes), Anthony

SANCHEZ (CC Pyrénées Audoises), Sege BELARD (CC du Limouxin), Francis PAGES (CC du Limouxin), Christophe BARBIER (Carcassonne Agglo), Rolland MAZET (Carcassonne Agglo), David N'DIAYE (Carcassonne Agglo), Brigitte ORTEGA (Carcassonne Agglo)

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Philippe ANDRIEU est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Délégations données au bureau syndical**

Vu le procès-verbal de l'élection des membres du bureau et vice-présidents en date du 18/05/2026 ;

Vu la délibération n°DE\_019\_2026, en date du 18/05/2026, portant élection de Pierre BARDIES en qualité de Président;

Vu la délibération n° DE\_021\_2026, en date du 18/05/2026 portant fixation du nombre et désignation des membres du bureau ;

Vu l'article 10 des statuts qui précise que le Comité Syndical peut déléguer son pouvoir de délibération au bureau pour certaines affaires, le Président propose les délégations suivantes :

- ☐ autorisation de signature des contrats de prestation de service divers ;
- ☐ autorisation de signature de contrats de recrutement du personnel ;
- ☐ autorisation de signature de diverses conventions ou protocoles avec divers organismes : Fédération de pêche – Agence de l'Eau – Chambres Consulaires- etc... ;
- ☐ autorisation de signature de contrats de ligne de trésorerie ;
- ☐ autorisation de signature de conventions ou protocoles avec les membres du SMAH ;
- ☐ règlement des questions de rémunération, régime indemnitaire, déplacements et formation concernant le personnel dans la limite des crédits votés par le Comité Syndical ; présentation des demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Agence de l'Eau, de l'Union Européenne et approbation des dossiers correspondants ;
- ☐ approbation des polices d'assurances contractées au nom du SMAH.

Le Comité Syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

**ACCEPTE** les délégations données au Bureau Syndical

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Pierre BARDIES  
Président de séance

Philippe ANDRIEU  
Secrétaire de séance